



Décision du Maire n°MPC\_MAPA\_23\_003

Objet du marché : Extension et réhabilitation de la médiatèque, lot n°1 « VRD ».

Vu l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

Vu la délégation du Conseil municipal accordée au maire par délibération n°02/28 du 9 juin 2020,

Vu le projet de marché public concernant : Extension et réhabilitation de la médiatèque, lot n°1 « VRD ».

Considérant les besoins de la collectivité en matière : Extension et réhabilitation de la médiatèque, lot n°1 « VRD ».

Le Maire de Pacé

DECIDE

D'attribuer le marché mentionné ci-dessus au(x) prestataire(s) :

ASPO - 35530 SERVON-SUR-VILAINE

pour un montant de :

110 488,85 € HT.

La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera à adresser à :

- Monsieur le préfet de Bretagne, préfet d'Ille-et-Vilaine,
- Monsieur le receveur de Rennes Banlieue Est.

Fait à Pacé, le

31 JUL. 2023

Le Maire,

Hervé DEPOUEZ

